









## Réforme des retraites :

le gouvernement ne s'attendait pas à un tel « 19 janvier »...rendez-vous le 31 janvier pour enfoncer le clou de la résistance!

La Première ministre a annoncé, ce 10 janvier 2023, le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme est justifiée par le gouvernement sur l'argument du déficit, un argument infondé: le déficit potentiel représente l'épaisseur du trait et nul ne sait vraiment ce que sera l'économie en 2030. En 2022 par exemple il y a un excédent, alors qu'il était prévu un déficit! Ce que l'on sait par contre, c'est que le potentiel déséquilibre du dispositif, c'est l'assèchement des cotisations, les multiples exonérations et la précarisation du monde du travail qui l'organise!

Mais ce que le gouvernement oublie de nous dire, c'est qu'il a mis en avant cette réforme auprès de l'Europe comme un moyen de rétablir les comptes publics. Il s'agit donc là d'un choix politique de faire payer les salarié.es pour mieux maintenir les avantages fiscaux des entreprises qui pourtant, engrangent des bénéfices records !

Cette réforme, si elle aboutit, va toutes et tous nous frapper de plein fouet.

Mais les travailleurs et travailleuses qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas ou pas suffisamment reconnue et valorisée seront plus particulièrement impacté.es. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes.

Les agent.es des services et établissements publics de notre pôle ministériel MTECT/MTE/SEM sont, dans ce cadre, pleinement concerné.es. D'autant que :

- l'usure et la fatigue psychique après une carrière chahutée par des réorganisations incessantes, la perte de missions et de sens, la dégradation des conditions de travail ne sont pas reconnues ;
- la pénibilité et l'exposition de nombre de missions spécifiques ne sont toujours pas ou plus reconnues, ni valorisées à leur juste valeur (exploitation des infrastructures, travail de nuit, travail posté, port d'armes...).
- Les agent.es bénéficiant du service actif au titre des conditions d'exercice liées à leurs missions seraient quant à eux concerné.es par un maintien en activité encore plus longtemps, soit deux ans supplémentaires.

D'ores et déjà, 25 % des salarié.es de la catégorie « ouvriers » n'atteint pas l'âge de la retraite ; Par ailleurs, 5 % des agent.es du pôle ministériel décèdent avant de partir à la retraite ...

Combien demain avec cette réforme ?

Les quelques améliorations évoquées par le gouvernement : mise en place d'une retraite progressive dans certains cas, conservation des droits liés au service actif et désormais leur portabilité, ne peuvent en aucun cas compenser le recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ou l'allongement de la durée de cotisation.



Les organisations syndicales FO-CGT-CFDT-UNSA-FSU ont appelé tou.tes les agent.es du ministère de l'Ecologie, avec leurs syndicats, à entrer en action dès le 19 janvier pour obtenir le retrait de cette réforme injuste et inutile!

Suite au succès incontesté et incontestable de ce premier acte de résistance, qui a fait vaciller les certitudes du gouvernement, ils sont appelés à s'inscrire massivement dans les suites qui y seront données :

→ en signant massivement la <u>pétition nationale</u>

→ en multipliant les actions et initiatives partout sur le territoire et dans les services dans la perspective de la mobilisation interprofessionnel du 31 janvier.

9 salariés sur 10 ne sont pas d'accord pour travailler 2 ans de plus et augmenter le risque de ne jamais connaître de retraite.

## ALORS C'EST LE MOMENT D'INVESTIR POUR VOTRE AVENIR ET D'ENTRER EN RESISTANCE!

Ne soyons pas résigné.es : rien n'est-jamais joué d'avance Ensemble, en grève, en actions, en manifestations jusqu'au retrait de ce projet de réforme injuste et brutale!